

ÉDITORIAL

Et les «working poor»?

CHRISTIANE IMSAND

CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE



La pauvreté peut être due à de nombreux facteurs. Dans sa stratégie

de lutte contre la pauvreté, le Conseil fédéral passe comme chat sur braise sur le phénomène des «working poor», ces personnes qui ne parviennent pas à s'en sortir en dépit d'un emploi à plein temps. Les mesures préventives évoquées par la Confédération comme l'amélioration de la formation professionnelle, les mesures de réinsertion ou l'aide aux familles sont certainement utiles mais elles ne résolvent pas tous les problèmes. Dans le cas des «working poor», c'est à l'économie qu'il appartient de donner une réponse. Celle-ci passe forcément par des mesures salariales. Car le rôle de l'Etat ne peut pas être de se substituer aux entreprises en offrant des prestations complémentaires à des personnes dont le salaire est insuffisant. Un salaire qui ne permet pas de couvrir le minimum vital n'est pas un salaire, c'est une aumône. Et les entreprises qui octroient par nécessité un salaire de misère sont en bien mauvaise posture. Didier Burkhalter en appelle certes à la responsabilité sociale de l'économie mais c'est l'insertion professionnelle qu'il a en tête. Il se garde de faire pression sur les entreprises qui rejettent le partenariat social et il n'aborde pas la question des salaires minimaux. C'est comme s'il était déjà résigné à voir la question réglée par le peuple. Les socialistes s'apprentent à lancer une initiative populaire pour des salaires minimaux. Elle forcera le débat.

Rhône III grignotera

3e CORRECTION DU RHÔNE ► Valais et Vaud prônent une réduction de l'emprise

PASCAL GUÉX

Des surfaces agricoles un peu plus épargnées, la solution du seul approfondissement enterrée! Après avoir analysé les remarques issues de la consultation publique du Plan d'aménagement de la 3e correction du Rhône (PA-R3), les Conseils d'Etat valaisan et vaudois ont présenté hier une mouture qui réduit l'emprise sur les terres agricoles et maintient le principe d'élargissement du fleuve. Destiné à améliorer la sécurité de la plaine du Rhône en cas de crues importantes, ce chantier du siècle doit s'étaler sur une trentaine d'années et devrait coûter près de 2 milliards de francs. La Confédération assurant une grande partie du financement.

Moins d'emprise

La mise en consultation publique du projet avait provoqué un flot d'interrogations et pas mal d'oppositions. La faute notamment au fait que le lit du fleuve sera en moyenne une fois et demie plus large qu'actuellement. La possibilité de diminuer cette emprise – notamment sur les terres agricoles – a fait l'objet de négociations avec la Confédération. Mais Berne s'est opposée formellement à toute modification de l'emprise globale, évaluée à 870 hectares à l'horizon 2040. Par contre, l'impact sur l'agriculture pourra finalement être réduit, grâce à l'utilisation agricole extensive sur les grands élargissements. Jean-Michel Cina a ainsi révélé hier que le Conseil d'Etat a clairement donné mission à la direction du projet R3 de diminuer cette emprise. Comment? «En adaptant la localisation et l'étendue des grands élargissements ponctuels; en privilégiant systématiquement l'emprise sur les surfaces hors zones d'assolement et sur les surfaces nature; en utilisant au



Hier au château de Saint-Maurice, quatre conseillers d'Etat ont fait le point sur le dossier de la 3e correction du Rhône. De gauche à droite: le Valaisan Jacques Melly, la Vaudoise Jacqueline de Quattro, et les Valaisans Claude Roch et Jean-Michel Cina. HOFMANN

maximum l'emprise des grands élargissements pour de l'agriculture extensive (dont les contours demeurent flous et que la Confédération doit encore définir); en assurant la coordination avec les projets hydro-électriques.» Le chef du Département a également prôné la promotion d'améliorations foncières intégrales.

Ce plan d'aménagement devra ainsi être adapté dans ce sens, avant son adoption par le Conseil d'Etat prévue début 2011. Il servira alors de base à la réalisation de mesures anticipées et prioritaires, avant de pouvoir être mis à jour tous les dix ans pour s'adapter notamment à l'occupation du sol.

Le WWF mécontent

Ce qui n'est pas du tout du goût du WWF. L'or-

ganisation écologiste a estimé hier qu'il sera difficile de trouver de nouvelles surfaces pour de grands élargissements du Rhône. «Les bases légales ne seraient plus respectées si des surfaces agricoles sont sauvegardées au détriment des biotopes et de l'espace naturel.» Le WWF a déclaré à nos confrères de l'ATS que l'urbanisation est la principale menace pour les terres agricoles qui perdent 245 hectares chaque année.

Le WWF déplore ainsi que «les Conseils d'Etat vaudois et valaisan se soient laissés entraîner dans le jeu des agriculteurs opposés au projet». Il exige que les financements fédéraux ne soient plus affectés à des études mais à des réalisations de mesures sécuritaires et de revitalisation.

ILS ONT DIT...

► «Le Conseil d'Etat a décidé de confirmer le projet d'aménagement du fleuve prévu dans le projet de PA-R3, en satisfaisant les exigences légales. Ce projet prévoit la combinaison d'élargissement standard de 1,6 fois la largeur actuelle avec des abaissements de fond et des élargissements ponctuels plus importants, pour une emprise globale conforme aux bases légales de l'ordre de 870 hectares, dont 690 hectares pour le Valais.»

CLAUDE ROCH, président du Gouvernement valaisan

► «Il convient de prendre en compte le fait que la réalisation du projet va s'étaler sur près de quarante ans. Il est donc déjà prévu que le plan d'aménagement Rhône III (PA-R3) soit révisé au minimum tous les dix ans pour tenir compte des futures réalités et de pouvoir coordonner la 3e correction du Rhône avec les orientations du développement et de l'utilisation du sol dans la plaine.»

JEAN-MICHEL CINA, conseiller d'Etat

► «Les mesures d'accompagnement prévues pour minimiser les impacts sur l'économie agricole sont renforcées, en particulier la réalisation d'améliorations foncières intégrales mettant d'importants moyens à disposition pour améliorer l'état de l'infrastructure agricole (routes, irrigation, drainage) et permettant des échanges de surfaces plutôt que des expropriations.»

JACQUES MELLY, conseiller d'Etat

Propos recueillis par PG

L'INVITÉ

ULI WINDISCH professeur à l'Université de Genève

Détester la Suisse: une tradition de nantis?

Certains artistes et intellectuels cherchent à se faire connaître par le scandale et s'en délectent publiquement, si possible à l'étranger, et en conchiant la Suisse. Un must? Carrément une tradition suisse? Hirschhorn et sa suite... Ils n'oublient pas d'ajouter qu'ils aiment le peuple suisse, toujours magnifique!

Ces dénonciateurs sont souvent des enfants gâtés; ils profitent sans complexe de l'aisance financière et des puissants réseaux de leurs milieux (fermés à d'autres intellectuels et artistes tout aussi bons mais qui ne deviendront jamais célèbres). Dénigrer ce dont on profite tout en étant à l'avant-scène. Et être adulés le plus largement possible. Quant à ceux qui ne marchent pas dans la provocation, ils ne peuvent être que de vieilles barbes étriquées. Ils font pourtant aussi partie de

ce peuple suisse que l'on dit tant aimer. Bizarre!

Qu'en est-il du photographe Michael Graffenried, pardon j'oubliais la particule. En fait, pourquoi maintenir cette particule si vous êtes à ce point révolté et anticonvenances? Depuis le vote sur les minarets, il ne veut plus exposer en Suisse, sauf peut-être dans une mosquée! Un vrai coup médiatique et les journalistes preneurs ne manquent pas. Ignore-t-il que plusieurs dizaines d'autres pays sondés auraient voté encore plus massivement dans le même sens que la Suisse? Même les pays voisins où il se sent si bien. Les Suisses sont des hypocrites, nous dit-il. Lui le prouve. Que faut-il penser du plumitif français Yann Moix, qui traite la Suisse de «pute» et qui s'excuse ensuite auprès des prostituées

du monde entier de les avoir comparées à la Suisse? Malheureusement le comte-photographe «doit lui donner raison!» Se rend-il compte qu'en méprisant ainsi une population entière, à qui il doit certainement une partie de sa richesse, il participe à l'exaspération des réactions dites populistes? Non, bien sûr. Au contraire, on se fera fort de dénoncer ensuite ces dernières en se targuant d'une moralité supérieure. Bref, on va à la politique comme on va au spectacle, sur le mode d'un trip égocentrique et en riant «comtement».

Mais on peut aussi être très bon artiste, «bien né» ou non, se mêler de politique et se sentir responsable de ce que l'on dit et fait, et avoir du respect, auquel chacun a droit, et encore plus envers ceux qui ne jouissent d'aucun privilège.



LeNouvelliste.ch

AUJOURD'HUI SUR INTERNET

Réseaux sociaux

► L'actu en continu. Infos brèves, sélections d'articles, vidéos.

 Facebook

► www.facebook.com/lenouvelliste.ch

 twitter

► www.twitter.com/lenouvelliste

 YouTube
Broadcast Yourself™

► www.youtube.com/nouvellistevideo

Nos dossiers

Caprices festival, Nant de Drance, Pages santé...

► <http://dossiers.lenouvelliste.ch>